

GESTION DES EFFLUENTS ÉPANDRE OU TRAITER

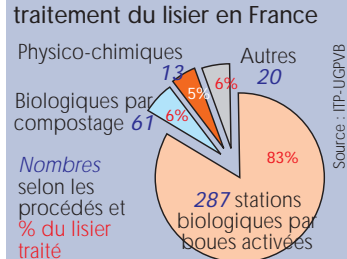
Les bonnes pratiques agricoles et les réglementations, européennes et françaises, limitent l'épandage des déjections animales. En Bretagne, des seuils d'obligation de traitement et des plafonds de surface d'épandage ont été définis pour chaque canton classé en zone d'excédents structurels (ZES). Un même élevage sera donc soumis à des contraintes différentes selon le système d'exploitation dans lequel il s'insère (SAU, cultures...) et sa région d'implantation. Les solutions qu'il mettra en oeuvre le seront également (épandage, exportation, traitement, engraissement à façon...). Une récente étude de l'ITP propose une évaluation des coûts supportés par les élevages pour gérer leurs effluents et rend compte des principales filières de gestion actuellement existantes en France.

Entre 2003 et 2005, une enquête a été réalisée auprès de 39 élevages de porcs répartis selon 10 filières de gestion des déjections, allant de l'épandage du lisier pour les plus simples à différentes formes de traitement pour les plus complexes. Naisseur-engraisseurs, majoritairement situés en ZES, ils produisaient entre 1 930 et 9 560 m³ de lisier et 0 à 430 tonnes de fumier.

Typologie des élevages étudiés (10 modes de gestion des lisiers) :

- épandage direct : lisier (Ep. L), fumier (Ep. F), lisier et fumier (Ep. L+F),
- compostage de fumier (Comp. F),
- traitement biologique par boues activées : simplifié en station individuelle (TBs ind.), plus poussé en station individuelle (TB+ ind.) ou collective (TB+ coll.),
- compostage (TB comp.),
- traitement physico-chimique, en station fixe (TPC fixe) et mobile (TPC mobile).

Inventaire 2005 des stations de traitement du lisier en France



381 stations de traitement des lisiers de porc ont été recensées en France en 2005, dont 326 en Bretagne. Elles seront plus de 500 dans les prochaines années. Trois quarts sont de type biologique pour 83% du lisier traité. 16% sont en compostage, pour 6% du lisier.

L'étude a porté sur les coûts relatifs à la gestion des effluents, depuis l'émission par l'animal dans les bâtiments jusqu'à la mise à disposition de la plante (épandage) ou l'exportation des produits et coproduits du traitement. Les données collectées portent sur les niveaux d'investissements (diminués des subventions et de l'utilisation d'installations existantes), les modes de financement et les charges opérationnelles rattachées à la gestion des effluents.

Des écarts de coûts qui peuvent être importants

Le coût total varie de 2,4 euros/m³ pour le stockage et l'épandage du lisier, à 17,5 dans le cas du traitement physico-chimique en station mobile. La composition des charges est différente selon les filières. Les coûts liés aux investissements (amortissements et frais financiers) sont faibles dans les filières avec épandage, compris entre 1,3 et 2,6 euros par m³. A 7,8 euros/m³, elles sont les plus élevées pour le compostage du fumier, tandis qu'elles se répartissent entre 2,5 et 7,3 euros par m³ de lisier pour les filières avec traitement.

Les coûts opérationnels sont très variables. Compris en moyenne entre 1,1 et 2,4 euros/m³ pour les filières sans traitement, ils sont beaucoup plus élevés lorsqu'il y a un traitement, entre 4,0 et 15,0 euros par m³ de lisier. Leur importance et leur nature sont fortement liées au type de traitement :

- dans les procédés biologiques, les postes les plus élevés sont l'énergie, le conseil par un organisme rémunéré et la gestion des coproduits.

- pour le compostage, le coût relatif à l'achat ou à la récolte de la paille pèse le plus, ainsi dans notre échantillon que l'épandage du lisier non traité.

- des frais de suivi, d'épandage de lisier brut et de gestion des coproduits caractérisent ici l'essentiel des coûts associés au traitement physico-chimique.

Grande variété de situations

La variabilité s'explique par :

- la part du lisier traité, qui dépend de la possibilité d'épandre en totalité le lisier brut produit,
- des montants d'amortissements variables selon l'âge des ouvrages, le niveau des subventions ou le procédé utilisé,
- la proportion de porcs engraisés à l'extérieur (à façon ou vendus comme porcelets),
- la variabilité des charges opérationnelles correspondant au fonctionnement des stations (selon la taille et le procédé),
- la réalisation en propre ou en prestation de service extérieur de l'épandage,
- différentes manières de gérer les coproduits, eux-mêmes variés...

Jusqu'à 0,11 euro/kg de carcasse

Bien souvent, deux modes de gestion sont pratiqués sur les élevages : l'épandage du lisier brut et le traitement des quantités excédentaires. Les coûts moyens par porc sont donc plus faibles que les prix au m³ traité, du fait qu'une part plus ou moins importante, ne supporte que les frais, basiques, de l'épandage.

Ramenés aux kilos de carcasse, dans la situation propre de chaque élevage enquêté, les coûts des dif-

férentes filières deviennent plus homogènes. L'incidence est tout de même comprise entre 2 et 9% du coût total de production en naissance-engraissement. Les coûts les plus élevés sont ceux des élevages qui traitent, avec un surcoût spécifique compris entre 0,06 et 0,11 euro par kg de carcasse (pour la quasi totalité du lisier produit). La couverture de ces charges supplémentaires (improductives) nécessite une plus grande efficacité technique et économique de la part de l'éleveur (maîtrise technique, spécialisation, économies d'échelle liées à la taille...). Mais ce handicap imposé par l'environnement est aussi compensé par d'autres facteurs, plus favorables liés à la concentration : spécialisation des outils de la filière, coûts réduits des transports, concurrence entre fournisseurs...

Au-delà de la connaissance ponctuelle précise des coûts engendrés par la gestion des effluents, ce travail a aussi permis de tester la disponibilité des informations nécessaires à la mise en place d'une méthode de suivi qui permette de mieux cerner les coûts correspondants sur les exploitations. Compte tenu des enjeux et du besoin induit de technicité supplémentaire pour couvrir ces surcoûts, ce module de gestion des déjections pourrait être inclus, à terme, dans les dispositifs de gestion technique et économique en place dans les élevages.

Claudie Gourmelen

Analyse technico-économique du poste "déjections" de 39 élevages de porcs. Claudie Gourmelen, Michel Rieu. Printemps 2006. Rapport d'études Porcherie Verte/ITP.

Coût de la gestion du lisier selon les procédés

